



inFOS SPECIAL ALTERNANTS

Vous êtes embauché(e)s en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation au LCL. ALTERNANT(E), vous êtes donc salarié(e) au même titre que les autres salariés et bénéficiez de droits ainsi que d'un certain nombre d'avantages spécifiques à votre statut.
La section **FO LCL IDF OUEST** est une équipe de délégué(e)s du personnel, d'élu(e)s au Comité d'Etablissement ou de membres du CHSCT, élus par tous les salariés.



SOMMAIRE N° 11 (Janvier 2014)

FOCUS : LES ABSENCES

REMUNERATION ALTERNANT AU 1^{er} avril 2013

VOS QUESTIONS / NOS REPONSES

FOCUS : LES ABSENCES

FO LCL vous rappelle que pour tout arrêt de travail ou accident vous devez contacter le plus rapidement possible votre tuteur, votre manager (si différent), ainsi que votre école, pour les informer directement de votre absence et du motif.

En effet, votre « valideur » doit enregistrer votre absence dans le Self Service SI Paie. N'oubliez pas également de l'avertir en cas de prolongation.

Votre arrêt de travail comporte 3 feuillets : 2 pour la CPAM dont vous dépendez, 1 que vous devez adresser sous 48 H à votre employeur le LCL.



Conseil **FO LCL** : Justifiez toujours vos absences. Dans le cas contraire, vous risquez des retenues sur salaire ainsi que des abattements sur vos congés.

Vous mettez, également, votre formation en péril !

VOS QUESTIONS / NOS REPONSES

Ai-je accès à la RVP (Rémunération Variable de la Performance)?

« Les collaborateurs en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ne sont pas éligibles à une opportunité cible RVP » (cf : doc en ligne → RVP 2014)

Comme en 2013, vous avez accès aux rétrocessions directes, consultables par OPALE dans « Consultation des Résultats – RVP ».

Conseil **FO LCL** : conservez les traces de vos actions commerciales, informations nécessaires lors de vos évaluations. Elles démontreront, si besoin, votre participation à la commercialisation des produits LCL...



Diplômes préparés	Classification	SALAIRES BRUTS ANNUELS		
		Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation	
			<26 ans	>=26 ans **
BAC+2 * BTS ou DUT 1ère et 2ème année	C	11 700 € Soit en % du SMC annuel brut : 61,2% Soit en % du SMIC annuel brut : 62,9%	14 900 € Soit en % du SMC annuel brut : 78,0% Soit en % du SMIC annuel brut : 80,1%	18 600 € Soit en % du SMC annuel brut : 97,3% Soit en % du SMIC annuel brut : 100,0%
BAC+3 Licence professionnelle Licence Licence MIAGE DECF - 1ère année MSG - 2ème année IUP - 2ème année	C	12 800 € Soit en % du SMC annuel brut : 67,0% Soit en % du SMIC annuel brut : 68,8%	16 400 € Soit en % du SMC annuel brut : 85,8% Soit en % du SMIC annuel brut : 88,2%	18 600 € Soit en % du SMC annuel brut : 97,3% Soit en % du SMIC annuel brut : 100,0%
BAC+4 Master 1 Master 1 MIAGE DECF - 2ème année IUP - 3ème année Ecole de commerce - 2ème année Ecole d'ingénieur - 2ème année	C	14 700 € Soit en % du SMC annuel brut : 76,9% Soit en % du SMIC annuel brut : 79,1%	18 700 € Soit en % du SMC annuel brut : 97,9% Soit en % du SMIC annuel brut : 100,6%	18 700 € Soit en % du SMC annuel brut : 97,9% Soit en % du SMIC annuel brut : 100,6%
BAC+5 Master 2 Master 2 MIAGE Master 2 Gestion de patrimoine Ecole de commerce - 3ème année Ecole d'ingénieur - 3ème année	C	15 700 € Soit en % du SMC annuel brut : 82,2% Soit en % du SMIC annuel brut : 84,4%	19 700 € Soit en % du SMC annuel brut : 103,1% Soit en % du SMIC annuel brut : 106,0%	19 700 € Soit en % du SMC annuel brut : 103,1% Soit en % du SMIC annuel brut : 106,0%
ALTERNANCE DA Master 1 et 2	C	21 800 € Soit en % du SMC annuel brut : 114,1% Soit en % du SMIC annuel brut : 117,2%	21 800 € Soit en % du SMC annuel brut : 114,1% Soit en % du SMIC annuel brut : 117,2%	21 800 € Soit en % du SMC annuel brut : 114,1% Soit en % du SMIC annuel brut : 117,2%

* BTS banque option "marché des professionnels en 1 an" : +10% sur rémunération standard
** dont Handiformabanque



Vous avez des questions concernant vos conditions de travail ou un sujet que vous souhaitez voir aborder, n'hésitez pas à nous contacter : 01.42.95.14.74
Mail : folclidfouest@gmail.com

Pascale FACHERO – Gérard REGNIER – Isabelle MOREAU
Brigitte QUEUILHE – Sylvie MIGOBERT – Michèle PADER
Anita TATO – Elio SALZANO – Didier KUHLEN
Agnès DUFETRE – Cécile MORET

Le + *FO* LCL

La Retrouvez tous nos Flash Spécial Alternant
Sur notre site www.fo-lcl.fr via notre flash code :



Restez en contact avec nous grâce
à notre application « in*FO* r.a.i.net » :



Pour recevoir nos in*FO* s SPECIAL ALTERNANTS, merci de nous retourner ce coupon complété, à l'adresse suivante :

Section **FO LCL** IDF Ouest, 15 rue Feydeau 75002 PARIS – BC 111 – 80

Nom/Prénom :

Agence d'affectation :

Téléphone :

Ecole – Année :

Adresse mail :